

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 10/09/2025

La séance est ouverte à 19h00, sous la Présidence de Monsieur Christian RUFFINATTO, Maire de la Commune de Ménerbes.

Présents : M. Christian RUFFINATTO - M. Patrick MERLE - M. Bruno CHABERT - Mme Josiane DEFLAUX - Mme Tephén PITOT - Mme Muriel BERNARD - M. Gilles CAILLE - Mme Henriette TURCO - Mme Chantal BASIN.

Absent excusé : M. Yannick MARTIN.

Absents : M. Eric ARIAS - Alain JOUBERT-BOMPARD.

Secrétaire de séance : Mme Chantal BASIN.

ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente.

Décisions du Maire,

1. Site Patrimonial Remarquable (SPR) : Elaboration d'un PVAP
2. Site Patrimonial Remarquable (SPR) : Mission d'assistance du Parc du Luberon
3. Promesse d'acquisition des parcelles AT 45 et AT 47
4. Parc naturel régional du Luberon : Approbation de la Charte 2025-2040
5. Servitude en tréfonds parcelle AC 122 avec ENEDIS
6. Motion contre la fermeture du bloc opératoire et du service chirurgie de l'hôpital d'Apt
7. Syndicat Collège du Calavon : participation aux travaux du gymnase
8. Budget DM 2 : Ouverture de crédits
9. Budget DM 3 : Virement de crédits
10. Fonds de concours 2025 CCPAL
11. Demande de subvention exceptionnelle
12. Assurance Risques statutaires 2026-2029 pour le personnel communal
13. Création d'un poste d'Attaché territorial

Approbation du Procès-Verbal du 24 Juin 2025 à 18h00 à l'unanimité des présents.

Décision Municipale N°2025-46 : ADHESION AUX SERVICES D'AGAP'PROFESSIONNEL.

Décision Municipale N°2025-47: PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Décision Municipale N°2025-48 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Décision Municipale N°2025-49 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Délibération N° 2025 - 50 : SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) : ELABORATION D'UN PVAP.

PAR 8 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

Délibération N° 2025 - 51 : SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) : MISSION D'ASSISTANCE DU PARC DU LUBERON.

PAR 8 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

Délibération N° 2025 - 52 : ACQUISITION DES PARCELLES AT 45 ET AT 47.

PAR 8 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

Délibération N° 2025 - 53 : PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON : APPROBATION DE LA CHARTE 2025-2040.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 54 : SERVITUDE EN TREFONDS PARCELLE AC 122 AVEC ENEDIS.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 55 : MOTION CONTRE LA FERMETURE DU BLOC OPERATOIRE ET DU SERVICE CHIRURGIE DE L'HOPITAL D'APT.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 56 : SYNDICAT COLLEGE DU CALAVON : PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU GYMNASE.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 57 : BUDGET DM 2 : OUVERTURE DE CREDITS.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 58 : BUDGET DM 3 : VIREMENT DE CREDITS.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 59 : FONDS DE CONCOURS 2025 CCPAL.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 60 : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 61 : ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES 2026-2029 POUR LE PERSONNEL COMMUNAL.

A L'UNANIMITE

La séance est levée à 20h15

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Fait à Ménerbes, le 17 septembre 2025.

Publié sur le site internet le 16 septembre 2025.